

Centre des Finances Publiques de Vierzon : situation du mouvement de grève au 18/02/2016

Le conseiller social de Sapin, Harold Huvart a reçu la délégation conduite par Nicolas Sansu député-maire de Vierzon le 17/02/2016. Cette délégation était constituée de 3 agents de Vierzon et 3 représentants syndicaux CGT, FO, Solidaires. M. Huvart était accompagné du DRH de la direction générale et du délégué inter-régional.

M. Huvart a rappelé le format exceptionnel de la rencontre dans la mesure où le cabinet ministériel ne reçoit jamais les agents.

L'attitude des représentants de la DGFIP laissait à penser qu'ils avaient été contraints de participer à la rencontre.

Le contexte était fixé d'entrée par le conseiller : il s'agissait d'évoquer Vierzon et non les problèmes nationaux.

Après avoir présenté rapidement la situation, M. Sansu a évoqué les difficultés rencontrées en sa qualité d' élu. Puis les agents de Vierzon se sont exprimés à leur tour.

La délégation a exigé des propositions claires en matière d'emploi.

M. Huvart a donné mandat à la DGFIP pour communiquer par écrit, jeudi midi au plus tard, les propositions qui seront discutées vendredi à Bercy.

D'après le cabinet ministériel, cette réunion devrait déboucher sur :

- des solutions d'urgence à court terme pour faire face à la campagne d'impôt sur le revenu et apurer le retard accumulé,
- des solutions à plus long terme et pérennes (mutation d'agents qui demandent Vierzon)

En fin d'audience, M. Huvart a bien insisté sur le fait que le mouvement devait rester local pour que les revendications soient satisfaites. Il a également précisé qu'un dialogue devait s'instaurer entre les organisations syndicales et la DGFIP.

En conclusion, ce qui ressort de cette audience, c'est que le cabinet ministériel a demandé à la DGFIP de commencer à s'occuper des services de Vierzon.

Après l'entrevue, et concertation de la délégation, il a été décidé de tenir l'assemblée générale des agents de Vierzon en grève le jeudi 18/02/2016 à 14H30 afin d'avoir connaissance des propositions de la DG.

A noter que des agents de l'Île-de-France ainsi que d'autres départements, à l'initiative des organisations syndicales Solidaires, CGT, FO, étaient présents à proximité de Bercy pour soutenir la délégation qui était reçue.

Cette délégation tient à remercier tous les collègues présents ainsi que les organisations syndicales pour leur soutien physique et financier et pour la logistique.

Elle remercie également la forte implication du député-maire, M. Sansu, pour la pugnacité de ses interventions en appui aux revendications des agents de Vierzon et en défense du service public de proximité en pleine compétence.

Réunis en assemblée générale avec les représentants syndicaux Solidaires, CGT, FO le 18/02/2016, les agents des finances publiques de Vierzon ont étudié les propositions de la direction générale mentionnées ci-après :

1) confirmation des précédentes indications

- maintien à Vierzon en 2016 de l'inspecteur en renfort
- affectation le 1^{er} mars d'un agent C

- crédits pour rémunérer un agent vacataire
- mission d'analyse sur les éventuelles améliorations en matière immobilière et matérielle en mars

2) décisions complémentaires

a) renforts immédiats

- doublement des crédits de vacataires, pour porter ce renfort à 2 ETP
- objectif d'une présence stable de ces agents, pendant la campagne IR, l'émission des avis et la résorption du retard causé par la fermeture du site.

b) mouvement de septembre

- affectation, dans le respect des choix des agents et des règles de gestion, sur les postes vacants à Vierzon, des agents demandant à être mutés sur le site
- maintien, au-delà de septembre, des agents en renfort .

La combinaison de ces deux points créera une situation de surnombre d'effectifs au profit de Vierzon.

c) organisation du travail et suites

- audit sur la manière de résorber le retard accumulé pendant la fermeture du site
- analyse des charges et spécificités du site, notamment au regard de l'ampleur de l'accueil
- s'il y a lieu au vu de ces éléments, dans la limite des emplois implantés dans le Cher, modification du tableau des emplois implantés à Vierzon
- ajustement progressif, à compter de 2017, au vu de ces analyses, des emplois de renfort.

Ces propositions appellent les remarques suivantes :

- emplois de vacataires : les agents s'interrogent sur la proposition faite par rapport à celle déjà actée le 2 février suite à la première audience du 28 janvier à la direction générale. Ces emplois ne répondent pas à leurs besoins immédiats de personnel stable en mesure d'effectuer les missions.

- mouvement du mois de septembre : demande d'affectation anticipée, dès maintenant, d'agents, à hauteur du nombre revendiqué, à savoir :

- 1 B et 1 C au SIE
- 1B et 2 C au SIP (la DDFIP du Cher s'est engagée sur l'affectation d'un C au 1^{er} mars 2016)
- 1 B à la trésorerie SPL

Ces remarques seront rapportées demain par la délégation, composée des représentants des agents grévistes de Vierzon et de leurs représentants syndicaux, lors de l'audience à la DG en présence notamment de M. Magnan, DRH.

Il est précisé que le taux de grève s'établit ce jour à 60 %.

L'assemblée générale des agents grévistes du centre des finances publiques de Vierzon réunie le 18/02/2016 avec leurs représentants syndicaux Solidaires, CGT, FO